

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **15 février 2010**, à 19 h 30 à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents : les conseillers(ères) Claude Lebel, Ginette Bouchard, Martin Chainey, Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 19 h 35 pendant les discussions relatives à l'octroi du contrat d'acquisition du véhicule d'urgence pour le service incendie.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le *Code Municipal du Québec*, à tous les membres du conseil, incluant les membres qui ne sont pas présents à la présente séance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-02-051

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 2. **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**
 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 4. **OCTROI CONTRAT D'ACQUISITION VÉHICULE D'URGENCE POUR LE SERVICE INCENDIE**
 5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 6. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

Adoptée.

4. OCTROI CONTRAT D'ACQUISITION VÉHICULE D'URGENCE POUR LE SERVICE INCENDIE

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service incendie.

Le conseiller DOUGLAS BEARD arrive à ce moment.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
ACQUISITION VÉHICULE D'URGENCE POUR LE SERVICE INCENDIE
Mardi le 9 février 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins André Desmarais, directeur du service incendie
Joëlle Cardonne, mairesse
Martine Chainey et Louis Lachapelle, conseillers

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission véhicule d'urgence pour le service incendie »

<i>CAMION INCENDIE</i>	Héloc Ltée	
Prix de vente, taxes exclues	126 299,00	
T.P.S	6 314,95	
T.V.Q	9 946,04	
Total, taxes incluses	142 559,99	
Formulaire soumission, signé	Oui	
Annexe «A»	Oui	
Addenda	N/A	
Résolution pour signature	Oui	
Garantie bancaire ou chèque visé de 10 %	Oui	

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue pour l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service incendie et énumérée dans le « Rapport de l'ouverture de soumission pour l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service incendie » du 9 février 2010;

CONSIDÉRANT l'étude de la soumission faite pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-02-052

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'acquisition du véhicule d'urgence pour le service incendie à *Héloc Ltée.* au coût de cent vingt six mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (126 299,00 \$) plus les taxes applicables.

QUE le véhicule d'urgence devra être livré au plus tard le 1^{er} juin 2010.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat d'acquisition pour le véhicule d'urgence pour le service des incendies avec le(s) représentant(s) de *Héloc Ltée.*, et à signer toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse remercie les conseillers qui ont collaborés au dossier d'acquisition du véhicule d'urgence pour le service incendie.

6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2010-02-053

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à
19 h 40.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*